

## Conseil Municipal du mardi 26 mai 2026

### Délibérations

2026-045 : Eco Réhabilitation d'un bâtiment communal en Tiers-Lieu multifonctionnel : mission de maîtrise d'œuvre : avenant n°1 : adoptée à l'unanimité.

2026-046 : Restaurant scolaire : livraison de repas en liaison froide : choix du prestataire : adoptée à l'unanimité.

2026-047 : Renouvellement d'une tarification sociale des cantines : « cantines à 1 € » : adoptée à l'unanimité.

2026-048 : Garderie périscolaire : tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026 : adoptée à l'unanimité.

2026-049 : Adoption du règlement intérieur des services municipaux : garderie et restaurant scolaire : adoptée à l'unanimité.

2026-050 : Personnel communal : création postes non permanents à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026 : adoptée à l'unanimité.

2026-051 : Service administratif : Création d'un emploi permanent (C) (articles L. 332-8 2<sup>o</sup> et L. 332-14 du Code général de la fonction publique) : adoptée à l'unanimité.

2026-052 : Proposition des membres de la commission communale des impôts directs (C.C.I.D.) : adoptée à l'unanimité.

2026-053 : Délibération relative à la désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux : adoptée à l'unanimité.

2026-054 Brocéliande Communauté : commission locale d'évaluation des charges transférées : désignation d'un délégué : adoptée à l'unanimité.

2026-055 : Eco Réhabilitation d'un bâtiment communal en Tiers-Lieu multifonctionnel : dépôt du permis de construire : autorisation signature : adoptée à l'unanimité.

Maxent, 27 mai 2026

Le Maire

Ange PRIOUL



